

**Soutenez l'IHU ICAN**  
**pour accélérer la recherche sur les maladies cardiométaboliques**  
**Diabète, Obésité, Maladies du foie gras (MASH), Hypercholestérolémie Familiale,**  
**Maladies du cœur et des vaisseaux**

## Bulletin de soutien

Ce bulletin est à **compléter et à renvoyer** avec votre chèque dans une enveloppe affranchie au tarif en vigueur à l'ordre de **FONDATION ICAN** à l'adresse suivante : **IHU ICAN Hôpital Pitié-Salpêtrière - Pavillon Claude Bernard - direction du mécénat - 47-83 boulevard de l'Hôpital, 75013 PARIS.**

**Oui, je soutiens la lutte contre les maladies cardiométaboliques menée par l'IHU-ICAN.**

Je fais un don de :  500 €  1000 €  2000 €  5000 €  autre montant : \_\_\_\_\_

Vos coordonnées :

Civilité :  Madame  Monsieur  Monsieur et Madame

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

### Utilisez les déductions fiscales pour renforcer l'impact de votre don

L'IHU ICAN est une fondation de coopération scientifique habilitée à recevoir des dons et legs.

#### **IMPÔT SUR LE REVENU**

**66%** du montant votre don sont déductibles de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20% de vos revenus imposables. Un don de **1000 €** vous **revient réellement à 340 €** après déduction fiscale.

#### **IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIERE**

**75%** du montant votre don sont déductibles de votre impôt sur le revenu dans la limite de 50 000 €  
Un don de **1000 €** vous **revient réellement à 250 €** après déduction fiscale.

#### **IMPÔT SUR LES SOCIETES**

**60%** du montant votre don sont déductibles d'impôt sur les sociétés dans la limite de 0.5% du chiffre d'affaires. Un don de **2000 €** vous **revient réellement à 800 €** après déduction fiscale.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé et sécurisé par l'IHU ICAN. Elles sont nécessaires et destinées à la direction du mécénat et aux tiers mandatés par L'ICAN à des fins de gestion interne et pour faire appel à votre générosité. Vos données sont également conservées pour l'envoi de votre reçu fiscal. Dans le cadre du traitement des données personnelles qui vous concerne, les catégories de données collectées sont votre nom, votre prénom, vos informations bancaires, votre téléphone et votre adresse mail. Afin d'assurer la gestion de notre base de données les données vous concernant pourront être transmises aux personnes ou entités agissant pour le compte de l'IHU-ICAN, en France ou à l'étranger et conservées pendant une durée de 10 ans.

En aucun cas, l'IHU-ICAN ne transférera vos données à des tiers, en dehors de la finalité décrite ci-avant. Le traitement ainsi mis en œuvre par l'IHU-ICAN est conforme à la réglementation française (loi Informatique et Libertés modifiée) et européenne (au Règlement Général sur la Protection des Données -RGPD). La base légale de ce traitement est l'intérêt légitime de l'IHU-ICAN, fondation à but non lucratif (article 6f RGPD).

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement des données utilisées dans le cadre de ce traitement, ainsi que le droit à la limitation ou de vous opposer, tels que prévus par les articles 17 à 24 du RGPD. Ces droits s'exercent auprès du délégué à la protection des données de l'IHU-ICAN à l'adresse suivante : mesdonnees@ican-institute.org. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous disposez d'une voie de recours auprès de la CNIL (cnil.fr).